



Situation générale de la DINA

A ce jour, la DINA compte 4 agents malades :

- 1 agent à Dax
- 1 agent à la BSE de Mérignac
- 1 agent au CODT
- 1 agent à la BSI de Limoges

Hormis un doute pour l'agent de Limoges (on attend le résultat du test), il ne s'agirait pas de cas de COVID-19.

Agents en quatorzaine :

- 2 agents au CODT (en contact avec le collègue malade)
- 2 agents à Oloron (leurs conjoints ont des symptômes)
- 1 agent à Bayonne BSI (symptômes grippaux)
- 1 agent à Bayonne bureau (épouse malade non COVID-19)
- 4 agents à la BSI de Limoges (ayant été en contact avec le collègue malade)
- 1 agent au pôle RH de Bordeaux (enfant malade)
- 1 agent de la RI (militaire réserviste)

Situation de la Surveillance

Les grosses unités font une vacation par 24h ; les petites unités assurent 4 ou 5 vacations dans la semaine.

Il n'y a plus d'agents au CCPD de Canfranc, le déstagement est fait sur le CCPD de Hendaye.

Le DI confirme que les contrôles LCF visent la grande fraude : contrôle des camions pour la grande fraude classique et pour la recherche de marché noir des matériels de protection.

A la remarque que les agents des petites unités sont surexposés, qu'il faudrait une harmonisation et qu'il n'y a pas de consignes claires, le DI répond qu'il est d'accord pour adapter.

Nous demandons au DI l'état des lieux de PPF de la DINA. Le DI répond que les PPF demeurent ouverts mais qu'il n'y a pas de trafic commercial.

A la question du masque de protection pour effectuer le contrôle du fret postal, le DI campe sur ses positions quant au port du masque (retenue douanière, contrôle de la cabine du camion). Le masque, c'est que pour les contacts prolongés avec les personnes ! Donc pas pour le fret...

Il précise avoir écrit les conditions et mode d'emploi des masques.

Puisqu'il est question du matériel de protection, le DI déclare que le réapprovisionnement des unités en gants est en cours.

Lundi, le DI nous annonçait avoir fait venir sur Bordeaux 10 tonnes de gel hydro-alcoolique ; avec l'inflation, aujourd'hui nous en sommes à 20 tonnes.

Il a acheté 40 litres pour la DR de Poitiers, 40 litres pour la DR de Bordeaux et 60 litres pour la DR de Bayonne.

Le DI a présenté à la Préfère de Région ses consignes d'utilisation des masques. Elle a approuvé les mesures de ladouane et les fait appliquer à la police ! (ben voilà...).

Le DI rappelle que l'escouade = 4 piétons (2 voitures) + éventuellement les spécialistes (motards et EMC).

Les services AG-CO

Tous les services viti sont en télétravail

* Le présentiel DR de Poitiers

- SGR 1 (le SGR s'aligne donc sur les deux autres SGR de la DINA) ; PAE 1 ; POC 1 ;
- bureaux : Poitiers 2 (+1 mobilisable) ; Limoges 1 ; Guéret et Niort en télétravail ; Brive 2 ; Angoulême 2 ; La Rochelle 3 (GUN en télétravail)

* Le présentiel DR de Bordeaux

- RI 1 ; CSRH 2
- Mérignac 2

* Le présentiel DR de Bayonne

- Mont de Marsan en télétravail ; Pau 2 ; Bayonne 3.

Le DI précise que le télétravail a été réussi pour la DR de Bordeaux, qu'il est très content de l'organisation du bureau de Libourne.

Nous l'interrogeons sur les équipements en télétravail, car beaucoup d'agents fonctionnent avec leur matériel personnel ; nous lui demandons notamment si les agents de la RI sont tous équipés. Le DI répond que 8 agents de la RI sont équipés pour du télétravail (sans préciser s'il s'agit de PC portable ou du fixe).

Et voilà que devant le constat que le télétravail fonctionne, le DI, se déclarant partisan du télétravail depuis les premières heures, espère qu'il sera rejoint par les autres DI pour mettre en avant ce mode de travail (nous préférons ne pas lui rappeler les accrochages pour le CSRH...).

Car au sortir de la crise, on réfléchira à nos modes de travail. Le télétravail pourrait se développer.

Le DI déclare que « demain », on essaiera de doter davantage d'agents en matériels (question de budget).

Le DI a demandé au TSI d'envoyer un mail à tous les agents pour rappeler qu'il faut déconnecter l'ordi « mini-tour » de la box quand on s'est déconnecté de Pulse.

A la question des agents en télétravail qui ont un basculement des appels téléphoniques à leur domicile, le DI rappelle que les agents ne doivent travailler que durant les horaires d'ouverture du service. Les agents ne doivent pas recevoir d'appels sur leur numéro privé. Si l'agent utilise son téléphone personnel pour passer un appel, il doit se mettre en numéro caché. Le DI va écrire sur le sujet.

Gestion RH

* **AEA** : le DI déclare que l'agent en AEA ne perd pas de RTT ; mais l'AEA ne crée pas de RTT, donc au final, l'agent en perd !

* **CA** : nous interrogeons le DI sur les congés annuels. D'abord pour les agents de Paris Spécial, qui ont jusqu'au 30 juin pour prendre leurs CA 2019. Auront-ils un report s'ils ne peuvent pas poser la totalité de leurs CA ?

Puis s'agissant de tous les agents, confirme-t-il qu'ils peuvent annuler des CA programmés durant la période de confinement ?

Le DI répond que les CA peuvent être annulés ; par contre, les CA en cours doivent se terminer normalement.

S'agissant des Paris spé, le DI ne sait pas. Mais compte tenu du taux d'absentéisme qu'il y aura dans les services (les agents voudront prendre des congés), nous aurons besoin des Paris spé.

* **Agents SU en temps partiel** : le DI est interpellé sur le fait que des JNC seraient imposées aux agents SU en temps partiel pour compenser les heures générées par les MDC. Le DI déclare qu'on ne touche pas au temps partiel, ni dans un sens ni dans l'autre (un agent en TP ne repasse pas en temps plein).

* **Moyennes d'heures de nuit** : depuis le début des mesures de confinement, les unités font moins d'heures de nuit. Le DI déclare que la situation des unités va être figée au 13 mars.

Le DI déclare que cette crise est soudaine, que tout se met en place petit à petit. Il constate la bonne volonté générale.

Pour Solidaires : Caroline Cammal-Baillargeat

Prochaine conférence téléphonique : vendredi 27 mars à 13h45.